

Tour du monde de la révélation

• RUSSIE

Au début des années 90, après la chute du mur de Berlin, les autorités russes ont petit à petit ouvert leurs dossiers « ovnis » jusque-là tenus secrets dans un souci, comme à l'Ouest d'ailleurs, de sécurité du territoire. En 1991, le KGB a déclassifié cent vingt-quatre pages de cas d'observations d'événements anormaux effectuées de 1982 à 1990 dans dix-sept régions d'URSS. Trois courts documents vidéo impressionnants furent déclassifiés par les Russes. Dans le premier, on voit deux objets ovales sombres fusionner entre eux. Dans le deuxième, un objet cylindrique échappe à la poursuite en accélérant brutalement et dans le troisième, un ovni accompagne le jet derrière les nuages.

Un autre film 16 mm, beaucoup plus spectaculaire, daté du 24 mars 1968, montre un disque de quelques mètres de diamètre apparemment écrasé dans les bois de la région de Sverdlovsk, dans l'Oural. On y voit des troupes soviétiques encercler l'épave, le tout filmé par deux caméramen du KGB. Les corps d'humanoïdes auraient été récupérés et envoyés à Moscou sous le nom de code : « *Nains de Sverdlovsk* » (Sverdlovsk midget). S'ensuit la diffusion d'une partie de l'autopsie pratiquée sur les restes de l'un des corps dans un laboratoire secret aujourd'hui identifié comme institut de recherche privé. Les bobines de ce document ont été récupérées au marché noir contre la somme de 10 000 dollars par Pavel Alexandrovitch Klimchenkov, présenté comme ancien officier du KGB, carte officielle à l'appui qui les revendit à la BBC pour les besoins d'un documentaire diffusé en 1988.

Plus près de nous, le 4 mai 1990, Mikhael Gorbatchev s'est fait l'écho des déclarations de son homologue américain, Ronald Reagan, en affirmant que « *le phénomène ovni existe bien, et il doit être traité sérieusement* ». Une source officielle militaire russe, souhaitant malheureusement rester encore discrète, a confirmé à notre rédaction que tous les pilotes russes ont été confrontés au moins une fois à une rencontre avec un ou des engins non conventionnels.

• ARGENTINE

Selon le lieutenant-commandant Luis Sánchez Moreno, officier des relations publiques de la base navale de Puerto

Après un demi-siècle hanté par le risque de voir l'antagonisme Est-Ouest dégénérer en conflit nucléaire, la détente occasionnée par la chute du mur de Berlin a permis l'ouverture de dizaines de dossiers jusqu'alors gardés secrets par les états-majors. Dans de nombreux pays, les autorités n'hésitent plus à évoquer des engins intelligemment contrôlés dont les prouesses peuvent très difficilement être attribuées à une origine terrestre.

Belgrano, dans la province de Buenos Aires, l'intérêt gouvernemental argentin pour les ovnis remonte à 1952, bien que ce n'est qu'en 1962 que le premier organisme officiel consacré au sujet ait été créé sous le nom de « Commission permanente pour l'étude du phénomène ovni » (COPEFO). Et c'est en 1991 que la CITEFA (Commission de l'Information Technique de l'Armée de l'Air), composée de militaires et de scientifiques, allait relancer l'intérêt pour le sujet. Pourtant, après l'impressionnant incident de Barriloché en 1995 lorsqu'un avion de ligne faillit percuter l'ovni avant que ce dernier ne provoque une panne électrique de l'aéroport sur lequel il s'appêtait à atterrir, l'armée de l'air argentine, mise sous pression par les médias, affirma « *qu'aucune recherche sur le cas n'aurait lieu, puisqu'il n'y a aucune agence officielle responsable d'enquêter sur les ovnis...* ».

Or, il s'est avéré que Bariloché n'était pas seulement une station de sports d'hiver réputée, mais aussi l'un des endroits les plus top secret d'Argentine car elle abrite, entre autres, l'Institut Balseiro, un centre de recherches atomiques et le CONAE (Commission Nacional de Investigaciones Espaciales). Ce dernier entretient des liens très étroits avec la NASA, l'ESA (Agence spatiale européenne), ainsi qu'avec les agences russes et américaines...

• CHILI

Le 2 avril 1997, le journal chilien *La Cuarta* titre : « *L'observation d'un ovni au-dessus d'Arica est confirmée par la Direction générale de l'aéronautique civile (DGAC)* ». En effet, le ministère aéronautique civil du Chili vient d'annoncer que les trois ovnis aperçus au-dessus d'Arica ont été enregistrés par les radars, celui de la DGAC et ceux de l'armée de l'air, qui les ont suivis à des vitesses allant jusqu'à 12 800 km/h !

Le Chili entre alors au nombre des pays qui déclarent officiellement que le phénomène est réel, ne connaît aucune explication conventionnelle de type météore ou climatique et qu'il s'agit bien d'engins intelligemment pilotés.

L'armée de l'air chilienne a créé en 1997 le Comité pour l'étude des phénomènes aériens anormaux qui étudie les cas rapportés par les aviateurs et les radars et remet un rapport de 300 pages au ministère de la Défense. Depuis, d'autres pilotes chiliens ont déclaré publiquement que leur corps d'armée était confronté au phénomène presque quotidiennement.

• ÉTATS-UNIS

La question ovni aux USA fait l'objet d'une désinformation, d'une volonté de rétention continue. Nul doute qu'une avancée majeure fut obtenue avec le vote de la loi sur la



Fife Symington, gouverneur de l'Arizona, lors de sa conférence de presse du 19 juin 1997, avec un proche collaborateur déguisé en ET. Le 12 novembre 2007, il tint à informer des circonstances de cette stratégie de désinformation devant le club de la presse de Washington, justifiant la nécessité de calmer le trouble extrême de la population de Phoenix après le survol de la ville par un ovni triangulaire géant le 13 mars de cette année 1997.

liberté de l'information (FOIA) à l'initiative du président Johnson en 1966. Mais il faudra attendre de longues procédures judiciaires pour que plusieurs centaines de pages soient finalement déclassifiées et rendues publiques en 1985, rendant évident l'intérêt de l'US Air Force pour les engins non conventionnels en totale opposition avec sa posture de déni. Après les tentatives avortées de Jimmy Carter d'obtenir l'ouverture complète des dossiers des agences de renseignement civiles et militaires sur la question, un autre président démocrate, Bill Clinton, s'y employa sans plus de succès. Il avait chargé son ami et procureur général, Webster Hubbell, d'en savoir plus : « Si je te place au département de la Justice, je veux que tu me trouves les réponses à ces deux questions. Un : qui a tué JFK ? Et deux : est-ce que les ovnis existent ? ». « Clinton était sérieux, remarque Hubbel. J'ai enquêté pour lui, mais je ne n'ai pas été satisfait par les réponses obtenues ». Hubbell s'était même rendu aux QG du NORAD (North American Aerospace Defense Command] avant de se heurter au silence des responsables.

En août 1995, Laurence Rockefeller, l'exception philanthropique de la famille, invite Bill et Hillary Clinton dans son ranch du Wyoming pour leur présenter les preuves les plus solides étayant la réalité du phénomène. Clinton découvre les détails et les implications du crash de Roswell et se rend à l'évidence : il n'a pas été mis au courant.

Durant la même période, un chercheur, le Dr Steven Greer, directeur du Center for the Study of Extraterrestrial Intelligence (CSETI), entreprend des démarches pour briefer l'administration Clinton sur les ovnis dans l'espoir d'obtenir une complète déclassification des documents relatifs détenus par le gouvernement et l'amnistie pour les témoins impliqués afin qu'ils puissent témoigner devant le Congrès sans craintes de représailles : c'est le Disclosure Project. Greer fournit à James Woolsey, alors directeur de la CIA, les données nécessaires à la recherche de documents dans les fichiers de la CIA. Selon Greer, Woolsey lui aurait répondu : « Vous m'avez donné les informations qui m'ont permis de questionner certaines agences. Elles ne m'ont rien répondu, se conten-

tant de rappeler que l'US Air Force a clos le Projet Blue Book en 1969. Je ne peux pas rendre publique ce à quoi je n'ai pas accès ». Conclusion : le chef de la communauté du renseignement aux USA est tenu à l'écart des informations sur les ovnis. Le 12 novembre 2007, la Coalition pour la liberté d'information, composée de témoins privilégiés, militaires, pilotes civils, élus politiques, lançait au Club de la presse de Washington un appel international au gouvernement américain pour lui demander de révéler publiquement ses connaissances en matière d'ovnis. L'opération était organisée sous la direction de Fife Symington (photo ci-dessus), gouverneur de l'Arizona lors de l'apparition d'un immense objet triangulaire la nuit du 13 mars 1997, au-dessus de la ville de Phoenix, qui reconnut à cette occasion avoir désinformé ses concitoyens en ridiculisant le phénomène lors d'une conférence de presse afin d'éviter tout mouvement de panique.

• MEXIQUE

Le 4 septembre 2004, le général Varga Garcia, secrétaire à la Défense et commandant des forces armées mexicaines, annonce que le département de la Défense reconnaît le phénomène ovni comme un fait réel. À l'origine de cette décision historique, la rencontre aérienne filmée en infrarouge avec plusieurs ovnis impliquant un appareil militaire de détection des trafics de la drogue en avril 2004. L'enquête a été faite en collaboration avec le département de la Défense et l'équipe de Jaime Maussan, chercheur ufologue et journaliste mexicain de réputation internationale, une première. Ce film unique de l'armée et les témoignages en vidéo des pilotes ont été présentés lors d'une conférence de presse, le 11 mai 2004 à Mexico City.

• BRÉSIL

Le vendredi 23 mai 2005 est un jour historique pour l'ufologie au Brésil et dans le monde. En effet, l'armée de l'air brésilienne (FAB), pour la toute première fois de son histoire, a officiellement reçu un comité des principaux chercheurs ufologues pour discuter ouvertement d'observations faites

dans le pays et divulguer complètement ses documents sur les ovnis précédemment inaccessibles au public. « Nous souhaitons que toute l'information sur ce sujet, celle que nous avons gardée confidentielle pendant plusieurs décennies, soit entièrement rendue accessible par le public, par la communauté des ufologues », a déclaré le général de brigade Telles Ribeiro, chef du Centre des transmissions de l'armée de l'air brésilienne. Après les explications détaillées des activités de la Comdabra, le général de brigade Atheneu Azambuja a donné le plein accès aux chercheurs ufologues civils afin qu'ils examinent trois dossiers datant de 1954, 1977 et 1986.

Le premier cas est une poursuite d'ovni faite par un avion au-dessus des rivages de l'océan dans l'État de Paraná.

Le deuxième dossier est beaucoup plus important. S'y trouvent des douzaines de cas d'ovnis vus en Amazonie et plus de cent photographies prises pendant l'« Opération Soucoupes », un programme officiel de recherche militaire sur les ovnis qui a eu lieu de septembre à décembre 1977.

Le troisième cas est celui de « la nuit officielle des ovnis au Brésil », un ensemble d'événements très significatifs s'étant produit en mai 1986, au cours duquel vingt-et-un objets de plus de 100 m de diamètre bloquèrent le système de contrôle du trafic aérien brésilien au-dessus de Rio de Janeiro, de Sao Jose Dos Campos et de Sao Paulo, et lors duquel la chasse fut donnée, sans le moindre succès, aux intrus.

• ÉQUATEUR

Le CEIFO est la Commission équatorienne pour l'investigation du phénomène ovni, créée par le ministère de la Défense le 5 avril 2005. Il est depuis géré sous la coordination nationale de l'ufologue Jaime Rodriguez.

Depuis le 13 mars 2008 seront déclassifiés les 44 premiers témoignages officiels du CEIFO. C'est ce qu'annonce Jaime Rodriguez dans une lettre envoyée le 16 mars dernier à l'ufologue mexicaine Ana Luisa Cid.

Pour chacun de ces témoignages de militaires, le CEIFO a créé un mini-reportage vidéo avec interviews et reconstitutions des événements.

• CANADA

Au Canada, Paul Hellyer, ancien ministre de la Défense, déclare le 25 septembre 2005, au cours d'une conférence à l'Université de Toronto : « Les ovnis sont aussi réels que les avions qui volent au-dessus de nos têtes... le temps est venu de retirer le voile du secret, et de laisser la vérité émerger, afin qu'un débat réel et sérieux au sujet de l'un des plus grands problèmes auquel notre planète ait à faire face aujourd'hui puisse être tenu ».

Le 20 octobre 2005, l'Institut pour la Coopération de l'Espace a demandé au sénateur canadien Colin Kenny, président du Comité permanent sur la sécurité et défense nationale, « un calendrier d'auditions publiques sur l'initiative canadienne en politique extérieure, afin que les témoins tels l'honorable Paul Hellyer, et les Canadiens impliqués à un haut niveau dans l'intelligence militaire connectée au NORAD, des

scientifiques, des témoins du gouvernement issus du Disclosure Project et du Symposium de Toronto sur la politique extérieure, puissent présenter des preuves évidentes, des témoignages et des recommandations de politique publique. »

• AUSTRALIE

Le 22 juillet 2005, le quotidien australien *Northern Territory News* titrait : « L'Australie divulgue des documents secrets sur les ovnis. » On apprend ainsi que de nombreuses observations ont été faites dans les Territoires du Nord, mais qu'il reste laborieux de dépister les dossiers, car un numéro de série doit être donné pour obtenir le moindre document. Il a donc fallu chercher les références dans les dossiers les mentionnant, rétrécissant par la suite le champ d'investigation à cent soixante-dix documents.

• ROYAUME-UNI

Le ministère britannique de la Défense a publié le 14 mai 2007 tous les documents sur les observations d'objets volants non identifiés entre 1978 et 1987 au Royaume-Uni. Malheureusement, ce n'est pas dans ces archives que l'on trouvera matière à les élucider. En effet, ces témoignages n'ont été collectés que pour des questions liées à la violation ou non de son espace aérien. Restent les nombreuses publications et conférences de Nick Pope, anciennement chargé de la question au sein du ministère britannique de la Défense, qui relaie une information très riche, avec le cas essentiel qui s'est produit en 1980 sur la base de la RAF de Rendlesham qui vit l'observation d'un atterrissage d'un engin totalement exotique par deux patrouilles et dont un témoin de taille, le lieutenant-colonel de l'Us Air Force Charles I. Hall. Le 2 août 2007, c'est au tour de l'Irlande. Grâce à la loi sur la liberté de l'information, (Freedom of Information Act : FOIA), le ministère de la Défense irlandais s'est vu contraint de déclassifier onze cas observés et étudiés par ses services. Selon eux, ces dossiers sont constitués dans le seul but de déterminer si leur espace aérien a été violé par une quelconque activité militaire hostile ou non. Le gouvernement se dit cependant ouvert à la possibilité d'une vie intelligente extraterrestre.

• JAPON

Le 21 décembre 2007, le ministre de la Défense japonais Shigeru Ishiba ouvre le débat devant le Parlement. Il estime en effet que « l'existence des ovnis est plausible et que les troupes japonaises devaient pouvoir réagir si des soucoupes volantes apparaissaient. » Tout en précisant qu'il s'agit d'une opinion personnelle, il ajoute qu'« il n'y a rien qui nous permette de nier l'existence d'objets volants non identifiés et d'une forme de vie qui les contrôle. » Il souhaite étudier comment les forces d'auto-défense (FAD) pourraient réagir au cas où des soucoupes volantes apparaîtraient dans le ciel japonais, sachant que ces troupes, au nom de la constitution pacifiste du Japon, ne sont autorisées à intervenir que si le pays est menacé d'invasion par un État étranger ou pour des opérations limitées à l'extérieur.

Il remarque qu'actuellement aucun cadre légal ne permettrait cette mobilisation en cas d'invasion extraterrestre. Ces déclarations suivent celles formulées le mardi 18 décembre par le porte-parole du gouvernement Nobutaka Machimura, qui s'est dit « *absolument persuadé* » de l'existence des ovnis. Cela a poussé le Premier ministre, Yasuo Fukuda, à réagir quelques heures plus tard et adopter une position plus mesurée, estimant que rien, à ses yeux, ne confirmait leur existence.

• ITALIE

L'Italie déclassifie en août 2008 ses dossiers comportant une quinzaine de cas d'observations. L'information collectée n'y est pas d'une grande richesse et ne donne que les caractéristiques techniques de ces cas, sans plus de commentaire ou analyse. Apparemment, la question n'a jamais été une priorité pour l'armée italienne.

• VATICAN

C'est au tour du Vatican de se prononcer sur la question extraterrestre. « *Vu la taille de l'Univers, il pourrait y avoir d'autres formes de vie sur la Terre, voire des formes de vie intelligentes* », déclarait le 13 mai 2008 le directeur jésuite de l'Observatoire astronomique du Vatican, José Gabriel Funes, dans un entretien avec le journal du Saint-Siège *L'Osservatore Romano* sous le titre « *L'extraterrestre est mon frère* ». Cette information fût diffusée alors que le pape rentrait juste d'un déplacement aux États-Unis.

Ce n'est pas la première fois que des membres de l'Église communiquent sur le sujet extraterrestre. En 2005, un autre astronome du Vatican, Guy Consolmagno, s'était fendu d'un livre d'une cinquantaine de pages intitulé *La vie Intelligente dans l'Univers* dans lequel il arrivait à la conclusion que l'humanité avait de fortes chances d'affronter la future découverte d'une intelligence extraterrestre. En 2001, Monseigneur Corrado Balducci avait déclaré que les extraterrestres étaient déjà en contact avec notre Terre et que certains dirigeants du Vatican étaient au courant de cela. Enfin, en 1999, le père Malachi Martin avait avancé que parmi les hauts dignitaires au pouvoir au sein du Vatican, certains étaient tout à fait informés de ce qu'il se passait dans l'espace, de ce qui approchait de nous et que ce serait d'une grande importance dans les cinq à dix prochaines années. Il est intéressant de noter que l'intérêt porté par le Vatican au phénomène ovni part du postulat qu'ils viendraient de l'extérieur. Dans ce sens, la littérature chrétienne concernant les ovnis déjà présents et observés ces cinquante dernières années semble moins ouverte aux « *frères et sœurs de l'espace* ».

• FRANCE

L'association Cometa (Comité d'études approfondies) est créée en 1998 avec pour objet de sensibiliser les pouvoirs publics au phénomène ovni et d'étudier ses conséquences pour la défense nationale. Elle est composée d'anciens membres de l'Institut des hautes études de la défense na-

tionale (IHEDN), civils et hauts gradés, sous la présidence du général de l'armée de l'air, Denis Letty.

Avec la collaboration de Jean-Jacques Vélasco, directeur du Geipan (Groupe d'études et d'information des phénomènes aérospatiaux non-identifiés, dépendant du Cnes), et de nombreuses personnalités compétentes des domaines aéronautique et militaire français dont, entre autres, le général Domange de l'armée de l'air, Edmond Campagnac, ancien directeur technique d'Air France (et témoin de la célèbre observation de Tananarive en 1954), ainsi que de nombreux pilotes militaires et civils, elle publie en 1999 la meilleure étude jamais produite : *Les Ovnis et la Défense. À quoi doit-on se préparer ?*, plus couramment appelé le « rapport Cometa », déposé auprès des président et premier Ministre de l'époque, Jacques Chirac et Lionel Jospin. Par ailleurs, le préambule du rapport a été rédigé par le professeur André Lebeau, ancien directeur du Cnes, et sa préface par le général Norlain, ancien directeur de l'IEHDN.

Considérant tout ce que nous avons appris sur les ovnis depuis 1947, le rapport conclut à « *la réalité physique certaine d'objets volants totalement inconnus. Une seule hypothèse rend suffisamment compte des faits et ne fait appel, pour l'essentiel, qu'à la science d'aujourd'hui ; c'est celle de visiteurs extraterrestres... Les buts de ces éventuels visiteurs restent inconnus, mais doivent faire l'objet d'indispensables spéculations et de mises au point de scénarios prospectifs... L'hypothèse extraterrestre est de loin la meilleure hypothèse scientifique ; elle n'est certes pas prouvée de façon catégorique, mais il existe en sa faveur de fortes présomptions, et si elle est exacte, elle est grosse de conséquences.* »

En lançant ce pavé dans la mare militaro-ufologique, le rapport Cometa décante une situation trouble en proposant une démarche rigoureuse, scientifique, crédible aux yeux des médias généralistes et conclut à l'évidente rétention de l'information aux USA, jugeant très probable une avance technologique étasunienne tirée de la récupération d'épaves extraterrestres, voire de contacts avec des aliens.

Le 22 mars 2007, le Geipan, chargé d'étudier les observations collectées par la gendarmerie nationale, met ses dossiers sur Internet. Les résultats sont regroupés sous forme de statistiques. Selon le Geipan, la catégorie des observations inexplicables malgré les éléments disponibles représenterait 28 % des cas. Mais si l'on additionne les catégories non exploitables faute d'information, soit celles pour lesquelles on ne trouve aucune explication, elles regroupent alors selon les sources, entre 55 et 65 % des cas d'observation.

Il n'est pas très risqué de parier que le sujet reviendra régulièrement dans nos pages au cours des prochains mois, tant le rythme de divulgation et de cas spectaculaires semble s'accélérer. Le sujet qui ne manquera pas de mettre au défi nos capacités de discernement car le phénomène n'a sans doute pas fini de faire l'objet de manipulations extrêmes. ●